

³³ LA MODALITÉ DU POINT DE VUE⁶⁷
UN POINT DE VUE SUR LE RAISONNEMENT

par Catherine WULSER

1. INTRODUCTION

D é f i n i t i o n s :

"Raisonnement/raisonnement":

- "opération discursive par laquelle on montre qu'une ou plusieurs propositions (prémises) impliquent une autre proposition, ou du moins rendent celle -ci vraisemblable "1)
- "raisonner logiquement, c'est enchaîner ses propositions de manière à ce que chacune contienne la raison de celle qui la suit et soit elle-même démontrée par celle qui la précède."2)

1.1 Raisonnement - "discours" - "se montrer"

Inséparable d'une activité de langage, opération par et sur des signes, l'activité de raisonnement se montre et se lit dans ce qui la représente; le texte qui la donne à voir la déploie et l'inscrit dans le temps et l'espace. Les discours des sciences humaines sont le lieu de raisonnements transmis en filigrane de textes qui n'ont rien de commun avec le texte d'une déduction logique. Les mots qui les constituent -mots d'une langue naturelle- du fait qu'ils signifient en même temps sur plusieurs plans différents, en font des produits sémiotiques complexes. A la dénotation plurielle et mouvante des symboles du texte s'ajoute sa détermination externe de produit (produit par, pour, en un lieu et un temps donnés) et sa spécificité de produit de discours: ancré sur de l'extra-discursif, traversé par des phénomènes d'interdiscursivité, le texte signifie autant par ce qu'il désigne explicitement que par ce qu'il tait, thèmes et dits antérieurs qu'il convoque et par là-même présuppose.

1) in LALANDE (1932) - voir "Raisonnement".

2) in PIAGET (1924), pp. 5-6.

L'analyse tranche dans cette complexité, dans le but mais surtout l'espoir que la description-explication de son objet ne perdra pas trop de vue que cette complexité "fait" la spécificité du produit global...

Je trancherai afin de cerner un plan de signification que je nommerai plan des mots-objets. Ce plan de signification correspond à un mode d'énonciation particulier; il est par conséquent repérable dans un texte. Je fais l'hypothèse qu'il est de plus l'inscription en discours d'un certain type d'activités inférentielles d'un sujet.

Au plan des mots-objets appartiennent:

- . des mots-positions: les mots du texte sont ce par quoi quelqu'un parle et s'adresse à quelqu'un;
- . des mots-signaux: par eux le texte se désigne comme message ou comme acte de communication.

Le discours des sciences humaines est comme tout discours déterminé par une visée: celle d'un sujet-origine sur un sujet-cible qu'il s'agit d'informer mais aussi de convaincre. Les raisons qui sous-tendent l'articulation de cette co-action s'assimilent alors aux intentions du sujet-origine qui vise tout à la fois à établir le bien-fondé de son entreprise, à justifier les jugements qu'elle contient et les liens qui organisent ces jugements en un tout qui se doit d'être à la fois cohérent et cohésif. Une affirmation est alors vraisemblable, crédible ou pertinente du fait de la relation qui s'établit entre le contenu d'un produit de discours et les (des) positions qui nécessairement sont représentées dans et par le discours.

C'est par le biais des mots-positions que je définirai des mots-objets, à la fois en tant que plan de référence et en tant que mode d'énonciation. Prenons un exemple:

"L'histoire du droit rappelle que la reconnaissance de l'accident comme accident professionnel est inséparablement un enjeu économique et idéologique de lutte entre les classes." (3)

Si la voix qui parle par les mots de ce fragment de discours est celle d'un sujet, l'origine de cette voix s'efface ou se masque, plus ou moins partiellement, au profit de la "voix de la science"

3) in LENOIR (1980), p. 80.

ou de l'objectivité scientifique, quel que soit par ailleurs le domaine scientifique auquel appartient**explicitement désignée par les mots "histoire du droit", mais aussi implicitement repérable par le positionnement d'une série de nominalisations -la reconnaissance de l'accident de travail, un enjeu économique, etc.- qui par le discours, "font" quelque chose. **le texte. Dans le fragment ci-dessus, cette voix est...

Je rattacherai dans les pages qui suivent à ce procédé rhétorique qu'est la "voix des objets" en faisant l'hypothèse que ce mode d'énonciation est l'un des lieux où il est possible de repérer dans un texte les traces de ce que nous appelons "raisonnement informel".

1.2 Un exemple et quelques remarques

"La civilisation européenne lègue à la future civilisation planétaire les trois seuls héritages qui n'ont pas été détruits: la technique la plus perfectionnée que l'humanité ait jamais élaborée, la pensée scientifique, y compris l'ensemble des sciences humaines et le projet socialiste." (4)

a. Les mots "civilisation européenne", "civilisation planétaire", renvoient autant à des positions qu'à des contenus intuitifs. La voix des objets est par conséquent toujours un effet de discours qui comme tel présuppose un sujet qui parle et juge, trie et sélectionne en général implicitement les aspects sous lesquels il va nommer et décrire ce dont il parle. Elle résulte ainsi toujours des procédés et des stratégies d'un sujet-origine qui tient un discours parmi d'autres discours desquels il s'agit de se démarquer pour l'affirmer comme son discours.

b. J'emprunte à C. Fuchs et A.-M. Léonard⁵⁾ une définition de ce type d'énonciation. Pour elles, cette modalité du dire "correspond à une simulation d'un 'discours sans sujet' dans la mesure où tout sujet est posé comme substituable en droit et en fait au sujet-origine du discours"; cette modalité a ainsi pour effet de rendre possible l'effacement du sujet ^{/non} en tant que sujet asserteur, mais en tant que sujet-origine du point de vue.

4) in JONAS (1972), p. 151.

5) in FUCHS ET LEONARD (1979), p. 151.

La notion de point de vue ne sera cependant pas reprise ici dans la perspective d'un traitement linguistique des activités discursives, mais logique.

Dans le fragment donné en exemple ci-dessus, un sujet asserte ou affirme des contenus représentés en les posant comme vrais; cette affirmation d'une vérité est due au fait que la validité de l'assertion n'est pas relative au sujet qui énonce: elle n'est pas remise en question quel que soit ce sujet. Ce mode d'énonciation est alors le cas limite où un discours (par définition produit en situation, situation de laquelle il tire sa pertinence) devient du discours: "je" qui parle le fait à la condition que "on" dise quelque chose.

c. Mais cet éclatement, cette dilution des voix a ses conséquences: si l'origine du point s'efface, le point de vue demeure et est en quelque sorte transporté dans la chose représentée. La modalité de dicto devient de re et le point de vue de l'origine devient le point de vue de ("of" et non "on") l'objet.

d. Reprenons la phrase donnée en exemple. Il faut nécessairement "voir" d'une certaine manière l'objet ((civilisation européenne)) pour pouvoir prédiquer de cet objet qu'il "lègue quelque chose à..." Mais, simultanément, le discours, en ne prédisant pas n'importe quoi de cet objet mais un élément de son faisceau d'aspects (l'un de ses modes de détermination) donne à repérer quelque chose de ce point de vision.

---- A partir de ces quelques remarques, il est possible de caractériser de façon plus générale la notion de point de vue.

---- L'activité symbolique qui fait d'un morceau du monde un objet de discours engage simultanément et par le discours cet objet dans un réseau de relations représentées. Mais, du fait de cette fonction descriptive du langage, ces relations ne se caractérisent pas uniquement par leur nombre de places instanciables.

---- Le point de vue peut alors être conçu comme un certain point de l'espace du discours et qui varie pour chacun des objets contenus dans cet espace; ce point conditionne l'organisation des relations dans lesquelles entrent ces objets, et c'est avec ces relations que s'élabore un contenu dans lequel opère le raisonnement.

Les objets ((civilisation européenne)), ((civilisation plannétaire)) présupposent un lieu origine (un sujet) d'où ont été sélectionnés

les noms par lesquels ils sont inscrits dans le texte. L'effacement de cette origine a pour conséquence que le point de vue qu'elle marquait est transféré dans les objets nommés; ceux-ci sont vus comme pouvant "léguer quelque chose", ou "être détruits", c'est-à-dire être l'agent, la source ou le patient d'une action.

1.3 Raisonnement - "enchaînement"

Arrêtons-nous un instant sur le fragment de discours suivant:

- 1) *"La langue arabe, débordant en dehors de l'Arabie avec l'expansion de l'Islam depuis le VII^e siècle, s'est étendue au Proche-Orient et en Afrique du Nord."* (6)

S'il est peut-être abusif de parler de raisonnement en ce qui concerne ce fragment, on peut y reconnaître une relation d'inférence, le terme étant entendu dans sa signification la plus littérale et la plus générale: une lecture intuitive perçoit une relation entre deux propositions telle que l'une dépend de l'autre. Ces deux propositions peuvent être décrites l'une comme spécification, l'autre comme une détermination d'objet:

- p1: la langue arabe - sa "sortie" de l'Arabie / l'expansion de l'Islam.
p2: la langue arabe - être étendue au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Je qualifierai la relation p1 rel p2 d'inférence sémantico-logique sans m'interroger pour l'instant sur la nature de l'élément rel; je ne ferai ainsi que supposer l'existence d'une relation ordonnée par le discours entre p1 et p2; cette relation sera de plus conçue comme un élément de la signification de p1.

Supposer que le "passage" de p1 à p2 obéit à un principe suffisamment général pour que, celui-ci ayant valeur de règle, l'assertion qui découle de cette relation sémantique et la présuppose soit en quelque sorte légitimée.

Imaginons qu'un texte nous donne:

- 2) *"La langue arabe, débordant en dehors de l'Arabie avec l'expansion de l'Islam depuis le VII^e siècle, est devenue toute verte"*.

6) In COHEN (1971), p. 129.

Nous pourrions alors parler d'inférence légitimée si, la règle ou la loi X ayant fonctionné, il nous est possible d'établir l'élément de signification de p1 qui a fonction de lien entre p1 et p2.

Revenons au texte (1). Intuitivement, on peut y mettre en évidence deux types d'articulations:

- des rapports d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité entre des événements représentés dans lesquels sont engagés des objets de discours par des opérations de prédication et de spécification;
- des rapports entre des faits, leur(s) origine(s) et leur(s) prolongement(s) (phénomènes de causation et de consécution), on se demandera alors de quelles opérations logico-discursives relèvent ces articulations, et quelles sont celles qu'elles présupposent.

1.4 Enchaîner des propositions - "propositions"

On reconnaît aux propositions de la logique classique, lorsqu'elles sont analysées, la fonction d'attribuer des propriétés ou d'établir des relations entre des entités variables. Les propositions des discours tenus dans une langue naturelle, si elles établissent bien des propriétés ou des relations, ^{pour fonction de décrire des états,} ont aussi des actions ou des événements dans lesquels des objets non quelconques interagissent. Cette interaction, fait d'un langage naturel, est ordonnée: le noyau objet/prédicat de la logique naturelle (ainsi que celui des grammaires traditionnelles et moins traditionnelles des langues naturelles) rend compte du fonctionnement interne qui sous-tend l'information minimale: celle dans laquelle il y a nécessairement quelque chose dont on parle, et quelque chose qui en est dit.

La logique naturelle est une logique des objets; l'information prédicative peut être considérée dans la perspective de cette logique comme une information sur le "temps" et le "lieu" de l'objet --non quelconque-- qu'elle détermine.

Précisons l'idée intuitive de "temps/lieu" d'un objet:

--soit la détermination "--que Pierre travaille".

A l'idée de "Pierre", à laquelle réfère l'objet ((Pierre)) est associée, par l'opération de prédication, celle d'un "faire" qui, décrivant une activité, a par conséquent une certaine "durée". Cette durée correspond à l'idée de temps de l'objet Pierre; le temps d'un objet est alors le ou

les moments ("Pierre a travaillé" / "Pierre travaille"), l'ensemble des moments ("Pierre travaille tous les matins") ou la classe des moments ("En Suisse les gens travaillent trop")⁷⁾ dans la limite desquels le discours parle de l'un de ses objets.⁸⁾

Soit maintenant "Pierre travaille donc il ne sort pas". En disant ceci, j'établis ou propose un lien rel entre deux déterminations d'objets. De manière tout à fait intuitive on peut dire que l'acte d'inférence se fait de, ou à partir de, deux éléments de signification de la première, à savoir:

- la limite temporelle dans laquelle on envisage l'objet ((Pierre)) (ses "moments");
- la notion d'"inaccompli" surajoutée à cette limite mais différente de celle-ci: les moment de ((Pierre)) dans "Pierre travaillait" sont différents de ceux de ((Pierre)) dans "Pierre travaille".

Or, ces deux déterminations d'objets contiennent toutes deux la notion d'inaccompli.

Ces deux éléments de signification sont donnés à la fois par l'information prédicative issue d'une notion primitive /TRAVAIL/ et par l'opération de prédication.

Autrement dit, ce que montre, d'un point de vue logique, un énoncé tel que "Pierre travaille donc il ne sort pas" est une relation entre (Pierre -son travail ayant lieu) et (Pierre -sa sortie n'ayant pas lieu).

Je fais l'hypothèse suivante: le temps/lieu de ce dont on parle, modalité de re que je nommerai modalité du point de vue, est l'une des composantes importantes du raisonnement naturel. Le discours, en déterminant et spécifiant ses objets, sélectionne et inscrit des éléments de leur faisceau. Mais contrairement à ce qu'il fait lorsqu'il enrichit ses classes-objets, il les engage dans une dynamique représen-

7) Ces notions s'apparentent à celles de situation(s) ("ensemble de" ou "classe de") telles qu'elles sont définies par C. Fuchs et A.-M. Léonard, op.cit.).

8) Notion qui n'a rien à voir avec le moment où l'on parle de cet objet, moment qui est celui de la prise en charge ou, pour la linguistique de l'énonciation, ce moment commun aux deux énonciateurs que recouvre la notion de "présent de l'énonciation".

tée (ils "font" quelque chose); ce faisant il les déstabilise en quelque sorte puisqu'il les met en relation avec un faire et, lorsque le discours établit une relation avec le but de ce faire. Déterminé, un objet de discours apparaît de ce fait comme l'inscription d'une étape dans un ordre des choses représentées, ordre qui rend possible le raisonnement sur des contenus.

Dans un premier temps il s'agit de repérer et de décrire les marques du temps/lieu d'un objet. Ce travail requiert dans l'immédiat l'établissement d'une distinction entre des modes de prédication.

Des quelques remarques ci-dessus, j'extrais les deux points suivants:

1) La modalité du point de vue est une donnée pré-assertive. Il s'agit donc de considérer le temps/lieu d'un objet comme indépendant des phénomènes de deixis. Ceci signifie en particulier que les marques temporelles données par les informations prédictives, soit par exemple dans l'énoncé suivant:

"Les fractions de classes pour lesquelles les effets déstructurant des changements survenus dans la relation du marché scolaire au marché du travail atteignent une amplitude maximum sont particulièrement prédisposées à s'emparer du discours psychologique comme d'un discours à fort rendement explicatif puisque ces effets y sont parlés traités, thématisés, sur le mode intimiste de la relation parents-enfants" (9)

Les indications du "présent" (atteignent) et du "passé composé" (sont prédisposées, sont parlés, etc.), seront considérées non en tant qu'elles indiquent le rapport entre un énoncé et le présent de l'énonciation, mais en tant qu'elles marquent la limite temporelle dans laquelle sont envisagés les objets d'un discours.

J'emprunterai à la description de la langue la catégorie grammaticale de l'ASPECT pour parler de ce phénomène.

2) Le temps/lieu d'un objet résulte de la combinaison d'une donnée temporelle non-déictique et de l'attribution à la détermination d'objet d'une valeur perfective ou imperfective (valeur aspectuelle elle aussi). Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le prédicat /at-

9) In MUEL-DREYFUS (1980), p. 27.

teindre une amplitude maximum (.) / limite l'objet ((les effets déstructurant des changements survenus dans la relation du marché scolaire au marché du travail)) puisque celui-ci est envisagé pour un moment (valeur d'achèvement du relateur) en train d'avoir lieu (valeur perfective ou inaccomplie).

Remarque: Ces valeurs sont doubles pour les objets spécifiés: elles sont à la fois de "langue" et de "discours". Les spécifications d'objet, "sortes de prédications déguisées" (Grize, 1981, p. 105) s'apparentent d'une certaine manière aux phénomènes de "discours rapporté": la valeur d'accomplissement / non-accomplissement s'applique et à la quasi-prédication, et à l'événement de discours qu'elle présuppose et qui, de ce fait, a nécessairement une valeur d'accompli. Par conséquent, introduire du discours dans un discours, c'est toujours enlever aux mots rapportés leur valeur d'événement pour y substituer une valeur de fait et provoquer ainsi un dénivellement des discours puisqu'est nécessairement présupposé un "dit avant". C'est cette valeur perfective/imperfective double qui est manifestée dans la spécification de l'objet ((la langue arabe, la langue arabe débordant...)) de la page 111 .

1.5 Valeur perfective/imperfective: résultat d'une opération

Je propose de traiter la marque ou l'inscription dans le texte de l'un ou l'autre des termes de cette opposition historique comme le résultat d'un opérateur \mathcal{F} (pour l'instant fantôme) destiné à attribuer à la détermination d'objet un caractère FACTIF. Ces marques sont le caractère d'accomplissement ou de non accomplissement des procès décrits par les prédicats qui déterminent les objets d'un discours; elles relèvent en général et pour un grand nombre de langues, des éléments morfo-syntaxiques par lesquels une langue marque la catégorie grammaticale du temps.

Je considérerai alors de façon générale la détermination d'objet comme un noyau d'inférences potentielles (pour ce qui concerne les inférences sémantico-logiques) qui devient un noyau d'inférences possibles, dès lors que, et seulement si \mathcal{F} a été appliqué.

Ceci revient à considérer l'espace du discours en tant qu'il est donné par ce que l'énonciateur tient pour certain, probable

ou possible, et qu'il affirme comme tel...il n'y a en effet guère de sens à parler du temps/lieu d'un objet relativement à l'espace du discours lorsque cet objet est déterminé et inscrit dans une relation que la grammaire traditionnelle qualifie d'hypothétique irréaliste. Le temps/lieu de l'objet ((je)), dans "si j'étais une hirondelle, je m'envolerais au début de l'hiver", -et si ((je)) n'est pas une hirondelle- est par définition "ailleurs"...

2. PREDICATS DE DISCOURS/'REPRESENTATION DE SITUATION'

Lorsque je dis "mon oncle est facteur", je m'engage, en tant qu'agent, dans un type particulier de situation: l'événement de discours que constitue mon dire est le fait d'une activité, et mon énonciation accomplit un acte de langage dont la valeur (constative ou autre) dépend du contexte dans lequel elle a lieu et duquel elle tire sa pertinence -que mon oncle soit réellement facteur ou non.

Simultanément, mais à un autre niveau d'analyse, énoncer "mon oncle est facteur" revient à engager, par l'opération de prédication, l'objet ((mon oncle)) dans la représentation en discours d'un certain type de situation extra-discursive. Ce qui est dit de cet objet -l'entité ou la personne à laquelle il réfère est facteur de son ETAT- s'oppose, de par la situation statique décrite par le prédicat qui le détermine, à la représentation de situation dynamique dans laquelle est engagé le même objet lorsqu'on dit de lui qu'"il est en train de faire sa tournée".

De même, les deux déterminations d'objets "Alphonse dirige une entreprise" et "Alphonse est dirigeant d'entreprise" sont opposées en ceci:

- dans la première l'opération de prédication engage l'objet de discours ((Alphonse)) dans un PROCESSUS;
alors que dans la seconde c'est une PROPRIÉTÉ de l'objet qui est établie.

Or ce qui est "le propre" de l'objet ((Alphonse)) résulte d'une construction linguistique qui repose à la fois sur le type de situation représentée par le prédicat DIRIGER UNE ENTREPRISE et sur la rela-

tion (particulière) établie par le discours entre ((Alphonse)) et ((entreprise)).

Dans cette optique, ce qui est le propre d'((Alphonse)) est différent de l'ETAT de cet objet lorsqu'on prédique de lui ETRE DIRECTEUR D'ENTREPRISE.

Pour la grammaire traditionnelle, aussi bien que pour la sémantique, c'est de la catégorie grammaticale non-déictique de l'ASPECT que relève l'opposition notionnelle entre situation statique (la prédication est d'"existence": quelque chose est ou n'est pas ceci ou cela) et situation dynamique (la prédication est d'"action": quelque chose fait, se passe...etc.).

Le terme d'aspect recouvre par ailleurs des notions telles que l'itérativité, la ponctualité, l'achèvement...d'un procès. C'est sur l'élément verbal d'une phrase, en tant que lieu où se manifestent de façon privilégiée les marques aspectuelles signalant les oppositions (qu'une langue réalise que se sont centrées depuis tous temps les recherches concernant la notion d'aspect. Pour ma part, je ferai usage de cette notion dans la mesure où elle m'est utile pour préciser ce que j'entends par modalité du point de vue, c'est-à-dire par le temps/lieu d'un objet de discours relativement à l'espace du discours dans lequel il s'inscrit. En effet, parler d'aspect revient à s'interroger sur la "distribution" ou "le contour temporel" d'une action, d'un événement ou d'un état de chose, plutôt que sur sa localisation dans le temps" (Hockett, in Lyons (1970), p. 241). De fait, il est raisonnable de parier que cette distribution ou ce contour temporel servent en quelque sorte à marquer la modalité du point de vue.

Il est peut-être utile de faire une remarque avant de continuer. L'étude des verbes aspectuels (ou des éléments morpho-syntaxiques qui, pour une langue donnée, servent à marquer la valeur aspectuelle d'un verbe) va généralement de pair avec une description sémantique ou pragmatique de ces phénomènes en termes d'implication /présupposition relative à l'"axe temporel".¹⁰⁾

10) A titre d'exemple récent voir NEF (1980).

Soit: "Le bébé marche depuis deux jours". Que l'on interprète cet énoncé comme une information sur une activité de "bébé" (il est capable de marcher) ou sur une action du même bébé (il n'a pas cessé de marcher), il est possible dans les deux cas d'établir, à partir de la valeur aspectuelle de /marche/ et de la spécification contextuelle "depuis deux jours", que "avant 'il y a deux jours' le bébé ne marchait pas" et que "maintenant au moment où "je" énonce cette phrase il marche toujours ou encore". Ce genre d'implications/présuppositions ne nécessite pas de raisonnement, mais une connaissance de la langue, et la description de ces phénomènes relève d'une description de la langue (voir à ce propos Nef (1980)) ou de la langue en situation (voir Fuchs/Léonard (1979)). Je n'aborderai pas ces points, et parlerai de relations d'inférence plutôt que d'implications.

2.1 Modes de prédication: "quelque chose est"/"quelque chose a lieu, (se) passe, fait, devient, fait devenir, ou se fait"

2.1.1 Prédication d'existence: Pour Lyons (1977), un verbe a un fonctionnement ETAT s'il réfère à une situation conçue et décrite par un sujet comme homogène, continue et non changeante au travers de sa durée.

Autre définition chez Fuchs/Léonard: un fonctionnement ETAT n'induit ni une idée de déroulement, ni une idée de progression, contrairement au fonctionnement PROCESSUS.

Quant à la détermination du type de fonctionnement d'un élément verbal, elle se fait en général en fonction de tests paraphrastiques visant à établir quelles sont les propriétés sémantico-fonctionnelles qui, pour un discours ou un fragment de discours donnés, sont attribuables à l'objet-thème, ou aux objets, lorsque le discours établit une relation. La possibilité d'attribuer à l'objet-thème au moins une propriété (au sens où l'attribution est pertinente) détermine alors pour le relateur un fonctionnement de type processus.

Je rappelle brièvement ces propriétés, que je ne qualifierai pas de primitives, comme le font Fuchs/Léonard à la suite de Culioli, mais à propos desquelles je citerai Lyons:

"That is little reason to doubt that (they are) universal (...) the conceptual framework within we organize and describe our perceptions of the physical world, whatever language we speak, is one

in which we can identify, not only states-of-affairs of shorter or longer duration, but also events, processes and actions".
(in LYONS (1977), p. 483).

2.1.2 Notions sémantiques d'animation, de visée, d'agentivité et de description

ANIMATION: la terre tourne autour du soleil, les plantes poussent au printemps et l'orage de hier soir a dévasté les vignes du littoral neuchâtois parce que, d'une certaine manière, ils en sont (étaient) capables. Les objets de discours ((terre)), ((plantes)) et ((orage de hier soir)) ont donc, relativement aux prédicats /tourner/ /pousser/ et /avoir dévasté/ qui les déterminent, un fonctionnement d'animés

SUPPORT / BUT DE VISEE : si la terre tourne autour du soleil ou si le frigo tombe en panne, ils ne le font ni intelligemment, ni parce qu'ils le veulent bien (du moins dans la pensée adulte). Par contre, les policiers ont dispersé les manifestants parce qu'ils en étaient capables et qu'ils l'ont fait intelligemment. Ni ((la terre)) ni ((le frigo)) ne sont par conséquent, dans ces exemples, supports de visée; ces objets sont engagés dans un processus sous l'impulsion d'un "causateur" (animé ou agent) extérieur. Quant aux ((manifestants)) ils fonctionnent comme but de visée.

AGENTIVITE: l'attribution d'une valeur d'agent pour un objet résulte de la conjonction des valeurs support de visée et animé¹¹⁾. L'objet ((policiers)) est agent du processus /avoir dispersé quelque chose/, ni ((terre), ni ((frigo)) ne sont agents.

DESCRIPTION: si notre intuition accepte aisément que la proposition "Jean brûle du bois" a un sens, par contre on admet plus difficilement "du bois brûle" sans spécification(s) co-textuelle(s). Mais, à partir de "Jean brûle du bois mort", nous admettons en général de dire "du bois mort brûle", et plus facilement encore "le bois brûle". Cette propriété détermine la possibilité de construire un état résultant (d'un processus

11) Fuchs/Léonnard considèrent la propriété d'agentivité comme non-primitive. Je les suis...

direct ou dérivé) sur un objet ayant une fonction but de visée¹²⁾.

Qu'est-ce alors qu'un fonctionnement ETAT ?

On admet généralement qu'il s'agit du mode de prédication -extrême- pour lequel aucune des propriétés sémantiques énoncées ci-dessus n'a de sens, c'est-à-dire que l'attribution ou la non-attribution d'une propriété à l'objet-thème n'influe en rien sur la valeur du relateur.

Autrement dit

"Jules est malade"

et *"Les études sur le langage étaient caractérisées par des points de vue trop étroits"* (13)

décrivent des ETATS de CHOSE; l'attribution d'un fonctionnement état au prédicat qui détermine les objets ((Jules)) et ((les études sur le langage)) est due au fait que cette attribution est commune et indépendante des propriétés qui leur sont attribuables: il n'y a pas plus de sens à se demander si ((Jules)) est agent ou animé qu'il n'y a à se demander si les ((études sur le langage)) sont supports de visée dans ces énoncés.

Considérons le deuxième énoncé; le discours met en relation deux objets tels que le deuxième est ^{/un} ingrédient -obtenu par l'opération γ -de la classe-objet ouverte par le nom "les études sur le langage". L'enrichissement d'une classe-objet par γ sera alors le critère utilisé pour attribuer à une détermination d'objet le statut d'ETAT de CHOSE, statut qui m'autorise à la qualifier de "stable" (cf. p. 116).

Le point commun à toutes les études sur les modes de prédication est de considérer que le fonctionnement d'un relateur est ("localement" ou "généralement", selon les auteurs et leur point de vue sur la "langue") ou de type ETAT, ou de type PROCESSUS, le "ou" étant exclusif; les cas ambigus ou indécidables sont attribués aux glissements

12) Je signale en note et sans le développer pour l'instant un point important pour l'étude du raisonnement du discours. En effet, la possibilité ou l'impossibilité de construire un état résultant sur le but est primordiale en ce qui concerne les inférences sémantico-logiques, puisque, ainsi qu'il le sera suggéré plus loin, elles obéissent essentiellement à un principe de "causation". Il semble donc que d'un point de vue logique la propriété de DESCRIPTION soit plus "primitive" que les autres, du fait que c'est de cette propriété que dépend la possibilité d'inférer à partir d'un objet de discours (ou, pour un objet la possibilité d'être inféré de...).

13) In ROULET (1975), p. 13 . Je ne développerai pas ici le problème

note 13 : suite de la page précédente:

des marques aspectuelles (donc référant à une idée de "changement") qui sont ajoutées en quelque sorte à un relateur dont le fonctionnement -local- est de type ETAT.

Pour Fuchs/Léonard, de telles marques (dans le cas présent la marque "d'accompli" contenue dans le prédicat /ETAIENT CARACTERISEE/) et une modalité de dicto indiquant les conditions de validité de l'assertion, cet énoncé pouvant alors être paraphrasé par "il a été vrai de dire que...".

Pour ma part, je considérerai cette marque, lorsqu'il n'y a pas inférence à partir de la détermination d'objet, comme le résultat d'un opérateur λx , qui, rappelons-le, indique les conditions auxquelles un énonciateur prend en charge une détermination d'objet. Dès qu'il y a inférence, cette marque est alors le résultat de $\tilde{\lambda}$.

sémantiques qui donnent lieu aux métaphores.

Or, il ne s'agit pas ici de décider si "le soleil" se couche réellement, ou si "les fantômes sont blancs" signifie qu'il existe des fantômes. Ancrer l'objet ((fantôme)) c'est toujours lui attribuer un statut d'existence en discours, et dire que "le soleil se couche", c'est dire quelque chose d'un objet de discours. Attribuer la propriété d'animation à l'objet (soleil) n'est alors rien d'autre que de considérer cette propriété comme un élément de sens donné par le discours pour l'un de ses objets, en vertu des relations que ceux-ci entretiennent.

Dans cette perspective, la prédication est toujours double: elle est d'existence (en discours) alors même qu'elle est d'action et la question de savoir si elle est d'action alors même qu'elle est d'existence fera l'objet des paragraphes suivants.

3. INFÉRENCES FACTUELLES

A partir des quelques éléments énoncés ci-dessus, je dirais que pour notre propos le point important est le suivant: la prédication est nécessairement aussi de type processus dès lors que le discours infère quelque chose d'une détermination d'objet.

En d'autres termes, on n'infère rien d'un ETAT de CHOSE, ou plus exactement, aussitôt qu'il y a inférence à partir d'un ETAT de CHOSE, la proposition qui le décrit est modalisée: un point de vue est donné pour l'objet, et l'ETAT de CHOSE est soit un ETAT RESULTANT, soit un CAUSATEUR.

Prenons un exemple:

"Les feuilles sont jaunes. L'automne est là".

Deux objets, ((les feuilles)) et ((l'automne)), sont déterminés. Arrêtons nous à la première détermination d'objet p_1 , considérée dans un premier temps indépendamment de la relation qu'elle entretient avec la deuxième: la classe-objet ouverte par le nom "feuille" est enrichie par γ d'un ingrédient, la couleur jaune. Cette détermination peut par conséquent être qualifiée de stable.

Je postule une relation d'inférence sémantico-logique entre ces deux déterminations d'objets. Quel est alors l'élément, dans la signification de p_1 , qui a fonction de lien entre p_1 et p_2 ?

Nous avons vu que cet élément est fonction de la modalité du point de vue de l'objet, et que cette modalité agit comme une condition (cf. p. 115) nécessaire à et pour l'inférence. Autrement dit c'est à la condition de doter l'objet ((feuilles)) d'un point de vue que l'on peut inférer quelque chose de cet objet.

Or, un objet déterminé par un prédicat décrivant un ETAT n'a à proprement parler ni temps ni lieu dans l'espace du discours: il y est et c'est tout ce que l'on peut en dire. Pour inférer, il s'agit alors de déstabiliser cet objet, et c'est à ceci que devrait servir l'opérateur \mathcal{F} . Appliqué à la détermination d'objet, il situe celle-ci dans la sphère de l'accompli ou de l'inaccompli ou plus exactement des FAITS/FAIRE.

Ceci nous donne pour notre exemple:

$\mathcal{F}(p1) = \begin{cases} \rightarrow \text{les feuilles sont jaunies} \\ \rightarrow \text{les feuilles jaunissent} \end{cases}$

Prenons le cas où $\mathcal{F}(p1)$ nous donne "les feuilles sont jaunies". Le prédicat décrit un ETAT RESULTANT (un PROCESSUS est présenté comme accompli) et ceci est marqué en discours par l'utilisation de la voix passive, d'où la référence au processus /JAUNIR/ qui peut être un processus direct (le jaunissement a fait que les feuilles sont devenues jaunes), auquel cas l'état des feuilles est l'attestation en discours de ce processus accompli.

Le processus peut également être considéré comme dérivé: quelque chose (mais pas le jaunissement) a fait que les feuilles sont devenues jaunes. Dérivé, un processus est par définition sous le contrôle d'un agent ou relatif à un animé, notions convoquées implicitement par le discours et qui fonctionnent soit comme preuve(s) d'un fait qui est le processus considéré comme accompli, soit comme origine d'un faire, et la détermination est alors le but ou le résultat de ce faire qu'elle atteste.

De "fil en aiguille" il est possible de remonter à cette notion implicite par la relation établie discursivement entre p1 et p2: la deuxième détermination d'objet est également l'inscription en discours d'une étape dans un ordre des choses représentées: quelque chose a fait que l'automne est là, et ce quelque chose n'est pas seulement le fait de dire que l'automne est là. L'objet ((automne)) est engagé dans la repré-

sentation d'une situation conçue comme ayant lieu, plutôt que comme existante, pour reprendre les termes de Lyons. Quelle que soit cette notion -"le mouvement de la terre", "l'encyclopédie X" ou "le peintre qui a peint le tableau dont je suis en train de parler" ou pour l'exemple de la page 114 éventuellement, "les sujets parlant l'arabe et pratiquant la religion islamique" etc.- il est clair que les objets du discours mis en relation sont des éléments de son faisceau.

Déstabilisé, donc engagé dans un processus, un objet de discours ne peut être repéré autrement que dans une relation. Ainsi, il est situé ou pensé dans une sphère de choses représentées qui ne sont pas simplement, mais qui ont lieu ou arrivent dans un ordre représenté lui-même d'une certaine manière; ceci signifie que les objets d'un texte, inscrits entre autres comme matière des activités inférentielles, parlent de leur "avant" et de leur "après". Mais, paradoxalement, ces objets parlent parce qu'ils se donnent pour uniques ou particuliers et parce qu'ils sont nécessairement envisagés à plusieurs dès lors qu'ils sont déterminés. La "voix des objets" est alors le lieu d'un type de raisonnement qui se situe à l'extrême pointe de l'informel. Ce type de raisonnement procède en effet pour une grande part d'un principe de causativité ou de "causation". Or, un tel principe repose essentiellement sur le sens des mots du texte tel qu'il s'élabore pas à pas dans le fil d'un discours dont il est trivial de dire qu'il ne part pas de "rien", qu'il est engendré en situation et que le sens des mots n'y saurait être "tout donné".

4. QUELQUES PROBLEMES...

Je terminerai ce papier par la mise en évidence de quelques problèmes tels qu'il est possible de les formuler à partir des pages qui précèdent.

A. Il a été proposé (p. 115) de traiter le caractère FACTIF d'une détermination d'objet comme le résultat d'un opérateur \mathcal{F} . Les marques dans le texte de cet opérateur relèvent en partie des désinences morpho-syntaxiques qui, pour une langue donnée, indiquent le temps d'un verbe dans un énoncé. Ces marques se situent au niveau que

M.-J. Borel appelle "plan cognitif" (voir ici p. 53); au travers de l'information prédicative elles désignent la limite dans laquelle le discours parle de ses objets. Il est clair cependant que ces mêmes marques jouent un rôle au niveau argumentatif: le "temps" grammatical, envisagé dans sa fonction de marqueur déictique, relève alors des phénomènes de prise en charge des déterminations. Il s'agira pas la suite d'articuler de façon plus précise les niveaux dans lesquels signifient les éléments (pas forcément distincts selon qu'ils signifient dans l'un ou l'autre niveau par ailleurs) de l'information prédicative, en tant que ceux-ci sont pertinents dans l'étude du raisonnement qui opère sur les objets d'un discours.

Cette remarque sur les différents niveaux dans lesquels agissent les éléments d'un texte vaut également pour un autre type de marques linguistiques du caractère factif d'une détermination d'objet. Regardons les trois fragments suivants:

- 1) "La drogue aggrave le déséquilibre mental et transforme les névroses latentes en psychoses parfois incurables."
- 2) "La drogue se présente à nous comme un scandale".
- 3) "Cette notion d'assuétude est elle-même très controversée car ... " (14)

C'est à la catégorie de la voix (dans ces trois exemples active-moyenne-passive) qu'est reliée la possibilité d'attribuer ou non des propriétés sémantiques aux objets d'un discours, ainsi que les notions d'accompli ou d'inaccompli (un processus présenté "passivement" est nécessairement accompli). Or, la voix à l'instar du temps d'un verbe, a une valeur argumentative, puisqu'elle est l'un des procédés linguistiques par lesquels un sujet thématise certains éléments de son discours.

B. La remarque A en amène une autre...à savoir que le statut de fait d'une détermination d'objet relève aussi d'éléments du texte qui ont une fonction plus nettement rhétorique. Je cite J.-B. Grize:

"Nous savons aujourd'hui que le propre du savoir théorique est d'être hypothético-déductif. En revanche, on n'agit pas avec des si: il y faut des faits. (...) La seule chose qui importe

est de pouvoir décider si telle détermination d'objet est proposée comme un fait ou non. A lui seul, un fait importe peu. Ce qui compte pour l'action, ce sont les conséquences de son existence, de sorte que l'on peut dire que le discours quotidien est avant tout factuelo-déductif" (in Grize (1981b), p. 9)

Et, plus loin, :

"je parlerai de faits si l'on est en présence d'une modalité de dicto ou d'une indication de la source d'information" (p. 15).

Que l'on considère le statut de fait comme relevant d'une modalité de re ou de dicto, ce statut est toujours dû aussi à une référence implicite ou explicite, mais nécessaire, à un processus.

Au niveau argumentatif, le caractère factif d'une détermination d'objet résulte de la référence à une situation de discours antérieure (des éléments tels que "selon X", "comme le disait Y", etc. présupposent une activité discursive ayant eu lieu) et transformée par le discours qui en rapporte les mots. Un "événement" ou une "activité" est alors doté d'un caractère d'accompli.

Par conséquent, il n'est pas impossible que l'opérateur \mathcal{P} agisse à des niveaux différents, et que les résultats de cet opérateur dans le texte recouvrent non seulement des données grammaticales (les catégories du "temps" et la "voix") mais des données telles que l'indication de la source d'un dire.

C. Je formulerai rapidement pour terminer une perspective ouverte par certains types de modulations propres aux langues naturelles et probablement aussi à la logique naturelle. Ce sont les parcours, les ensembles et les classes de situations, envisagées comme la délimitation temporelle des objets d'un discours relativement à celui-ci (voir p. 114). Ce type de quantification est lié au fait que les prédicats d'un discours ne sont pas plus quelconques que ses objets. Cette dernière remarque a une conséquence -et non des moindres: le raisonnement naturel (ou informel) procède à partir d'entités non quelconques et sur elles; la spécificité de ses objets est due en partie au fait que ceux-ci sont déterminés par leur engagement dans des situations représentées elles aussi particulières. Ainsi, la "raison" d'une proposition, telle qu'elle est contenue dans celle qui la précède semble être essentiellement causale, si l'on accepte d'interpréter ce terme comme une "causalité dans le temps", donc en définitive comme une "causativité".

BIBLIOGRAPHIE

- BOREL M.-J. ; GRIZE J.-B.; MIEVILLE D.: Essai de logique naturelle.
Berne, P. Lang, (sous presse)
- FUCHS C.; LEONARD A.-M. (79): Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais. Paris, La Haye, Mouton.
- GRIZE J.-B. (81b): "Pour aborder l'étude des structures du discours quotidiens", Langue Française, no 50, pp. 7-19.
- LALANDE (32) : Vocabulaire technique et critique de la philosophie.
Paris, Alcan.
- LYONS J. (70): Linguistique générale. Paris, Larousse.
- LYONS J. (77): Semantics. Cambridge, University Press, vol. 2.
- PIAGET J. (24): Le jugement et le raisonnement chez l'enfant. Neuchâtel,
Delachaux et Niestlé.

EXEMPLES TIRES DE :

- COHEN M. (71) : Matériaux pour une sociologie du langage. Paris, Maspéro,
F/M, petite collection.
- JONAS S. (72) : "La Révolution scientifique et technique et la fin de la civilisation européenne" in L'Homme et la Société, no 23, pp. 143-153.
- LENOIR R. (80): "La notion d'accident du travail" in Actes de la Recherche en sciences sociales, nos 32-33, pp. 77-88.
- MUEL-DREYFUS F. (80) : "L'initiative privée" in Actes de la Recherche en sciences sociales, nos 32-33, pp. 15-49.
- PIN J.-J. (72): "Approche sociologique du phénomène drogue" in L'Homme et la Société, no 23, pp. 167-176.
- ROULET E. (75): Saussure. Cours de linguistique générale. Paris, Hatier, p. 13.